Nos honoraires d'agence

Transaction

Pour mandat de vente avec exclusivité :

0 à 35 000 euros	3000€ TTC
35 001 à 50 000 euros	4000€ TTC
50 001 à 75 000 euros	5000€ TTC
75 001 à 100 000 euros	6000€ TTC
100 001 à 125 000 euros	7000€ TTC
125 001 à 150 000 euros	8000€ TTC
150 001 à 200 000 euros	9000€ TTC
200 001 à 250 000 euros	10 000€ TTC
250 001 à 300 000 euros	11 000€ TTC
300 001 à 350 000 euros	12 000€ TTC
350 001 à 400 000 euros	13 000€ TTC
400 001 à 450 000 euros	14 000€ TTC
450 001 à 475 000 euros	15 000€ TTC
475 001 à 500 000 euros	16 000€ TTC
500 001 à 525 000 euros	17 000€ TTC
525 001 à 550 000 euros	18 000€ TTC
550 001 à 600 000 euros	19 000€ TTC
600 001 et plus	4%

*Barème applicable à la charge du vendeur

Barème à jour au 01/04/2022

Nos honoraires d'agence

Transaction

Pour mandat de vente simple (sans exclusivité) :

0 à 35 000 euros	4000€ TTC
35 001 à 50 000 euros	5000€ TTC
50 001 à 75 000 euros	6000€ TTC
75 001 à 100 000 euros	7000€ TTC
100 001 à 125 000 euros	8000€ TTC
125 001 à 150 000 euros	9000€ TTC
150 001 à 200 000 euros	10 000€ TTC
200 001 à 250 000 euros	11 000€ TTC
250 001 à 300 000 euros	12 000€ TTC
300 001 à 350 000 euros	13 000€ TTC
350 001 à 400 000 euros	14 000€ TTC
400 001 à 450 000 euros	15 000€ TTC
450 001 à 475 000 euros	16 000€ TTC
475 001 à 500 000 euros	17 000€ TTC
500 001 à 525 000 euros	18 000€ TTC
525 001 à 550 000 euros	19 000€ TTC
550 001 à 600 000 euros	20 000€ TTC
600 001 et plus	4%

*Barème applicable à la charge du vendeur

Barème à jour au 01/04/2022

Nos honoraires d'agence

Transaction

Pour mandat de vente avec exclusivité :

0 à 35 000 euros	3000€ TTC
35 001 à 50 000 euros	4000€ TTC
50 001 à 75 000 euros	5000€ TTC
75 001 à 100 000 euros	6000€ TTC
100 001 à 125 000 euros	7000€ TTC
125 001 à 150 000 euros	8000€ TTC
150 001 à 200 000 euros	9000€ TTC
200 001 à 250 000 euros	10 000€ TTC
250 001 à 300 000 euros	11 000€ TTC
300 001 à 350 000 euros	12 000€ TTC
350 001 à 400 000 euros	13 000€ TTC
400 001 à 450 000 euros	14 000€ TTC
450 001 à 475 000 euros	15 000€ TTC
475 001 à 500 000 euros	16 000€ TTC
500 001 à 525 000 euros	17 000€ TTC
525 001 à 550 000 euros	18 000€ TTC
550 001 à 600 000 euros	19 000€ TTC
600 001 et plus	4%

*Barème applicable à la charge de l'acquéreur

Barème à jour au 01/04/2022

Nos honoraires d'agence

Transaction

Pour mandat de vente simple (sans exclusivité) :

0 à 35 000 euros	4000€ TTC
35 001 à 50 000 euros	5000€ TTC
50 001 à 75 000 euros	6000€ TTC
75 001 à 100 000 euros	7000€ TTC
100 001 à 125 000 euros	8000€ TTC
125 001 à 150 000 euros	9000€ TTC
150 001 à 200 000 euros	10 000€ TTC
200 001 à 250 000 euros	11 000€ TTC
250 001 à 300 000 euros	12 000€ TTC
300 001 à 350 000 euros	13 000€ TTC
350 001 à 400 000 euros	14 000€ TTC
400 001 à 450 000 euros	15 000€ TTC
450 001 à 475 000 euros	16 000€ TTC
475 001 à 500 000 euros	17 000€ TTC
500 001 à 525 000 euros	18 000€ TTC
525 001 à 550 000 euros	19 000€ TTC
550 001 à 600 000 euros	20 000€ TTC
600 001 et plus	4%

*Barème applicable à la charge du acquéreur

Barème à jour au 01/04/2022

Nos honoraires d'agence

Transaction

Pour mandat de vente avec exclusivité :

0 à 35 000 euros	3000€ TTC
35 001 à 50 000 euros	4000€ TTC
50 001 à 75 000 euros	5000€ TTC
75 001 à 100 000 euros	6000€ TTC
100 001 à 125 000 euros	7000€ TTC
125 001 à 150 000 euros	8000€ TTC
150 001 à 200 000 euros	9000€ TTC
200 001 à 250 000 euros	10 000€ TTC
250 001 à 300 000 euros	11 000€ TTC
300 001 à 350 000 euros	12 000€ TTC
350 001 à 400 000 euros	13 000€ TTC
400 001 à 450 000 euros	14 000€ TTC
450 001 à 475 000 euros	15 000€ TTC
475 001 à 500 000 euros	16 000€ TTC
500 001 à 525 000 euros	17 000€ TTC
525 001 à 550 000 euros	18 000€ TTC
550 001 à 600 000 euros	19 000€ TTC
600 001 et plus	4%

*Barème applicable au mandat de recherche

Barème à jour au 01/04/2022

Nos honoraires d'agence

Transaction

Pour mandat de vente simple (sans exclusivité) :

0 à 35 000 euros	4000€ TTC
35 001 à 50 000 euros	5000€ TTC
50 001 à 75 000 euros	6000€ TTC
75 001 à 100 000 euros	7000€ TTC
100 001 à 125 000 euros	8000€ TTC
125 001 à 150 000 euros	9000€ TTC
150 001 à 200 000 euros	10 000€ TTC
200 001 à 250 000 euros	11 000€ TTC
250 001 à 300 000 euros	12 000€ TTC
300 001 à 350 000 euros	13 000€ TTC
350 001 à 400 000 euros	14 000€ TTC
400 001 à 450 000 euros	15 000€ TTC
450 001 à 475 000 euros	16 000€ TTC
475 001 à 500 000 euros	17 000€ TTC
500 001 à 525 000 euros	18 000€ TTC
525 001 à 550 000 euros	19 000€ TTC
550 001 à 600 000 euros	20 000€ TTC
600 001 et plus	4%

*Barème applicable au mandat de recherche

Barème à jour au 01/04/2022

Nos honoraires d'agence

Location

Conformément à la loi Alur, les honoraires liés a la mise en location de votre bien par le biais de notre agence immobilière devront être acquités à 50 % par le propriétaire et à 50 % par le locataire.

A la charge du locataire	A la charge du propriétaire
• Visite, constitution de dossier et rédaction du bail **4 € TTC/m²**	• Visite, constitution de dossier et rédaction du bail **4 € TTC/m²**
• Etat des lieux **2€ TTC/m²**	• Etat des lieux **2€ TTC/m²**

Nos honoraires d'agence

Estimation

Pour toute estimation ne débouchant pas sur une mise en vente du bien estimé au sein de notre agence, nous facturerons l'estimation.

Avis de valeur	Dossier complet
100 € TTC	**200 € TTC**

Barème à jour au 01/04/2022

Nos honoraires d'agence

GESTION LOCATIVE

Formule Gestion	Formule Gestion +	Formule Loyers Impayés

• Rédaction, renouvellement puis résiliation du bail
• Vérification de la conformité des assurances obligatoires du locataire
• Rédaction des avenants
• Quittancement : appel de loyer + quittance
• Mise en relation avec le syndic
• Mise en relation avec l'administration fiscale
• Réddition des comptes mensuel
• Régularisation des charges annuelles
	• Rédaction, renouvellement puis résiliation du bail
	• Vérification de la conformité des assurances obligatoires du locataire
	• Rédaction des avenants
	• Quittancement : appel de loyer + quittance
	• Mise en relation avec le syndic
	• Mise en relation avec l'administration fiscale
	• Réddition des comptes mensuel
	• Régularisation des charges annuelles
	• Etablissement des devis travaux en cas de sinistre
	• Suivi travaux
	• Paiement des factures
		• Rédaction, renouvellement puis résiliation du bail
		• Vérification de la conformité des assurances obligatoires du locataire
		• Rédaction des avenants
		• Quittancement : appel de loyer + quittance
		• Mise en relation avec le syndic
		• Mise en relation avec l'administration fiscale
		• Réddition des comptes mensuel
		• Régularisation des charges annuelles
		• Etablissement des devis travaux en cas de sinistre
		• Suivi travaux
		• Paiement des factures
		• Validation du dossier locataire par l'assurance loyer impayé
		• En cas de sinistre :
		  ○ Mise en place des actions successives nécessaires au bon suivi des dossiers dans le respect de la procédure de recouvrement
		  ○ Prise en charge des loyers durant la procédure dans la limite de 3500 € TTC/mois et de 70 000 € TTC /sinistre par l'assurance

5.5 % TTC du loyer mensuel A partir du 4ème lot : 5 % TTC	**7 % TTC du loyer mensuel** A partir du 4ème lot : 6 % TTC	**9 % TTC du loyer mensuel** A partir du 4ème lot : 8 % TTC

Barème à jour au 01/04/2022

Nos honoraires d'agence

Locaux professionnels

Transaction :

Tout immeuble ou Murs, Foncier ou Terrain, Fonds de commerce, Parts ou actions de sociétés :

- Prix de vente (HT ou HD) jusqu'à 600 000 € : 4 % du prix de vente (+ TVA) à la charge de l'Acquéreur

- Prix de vente (HT ou HD) entre 600 001 € et plus : 3 % du prix de vente (+TVA) à la charge de l'Acquéreur

Location :

Bail professionnel, commercial, mixte, civil :

- Jusqu'à 20 % HT du loyer annuel HT + TVA à la charge du Preneur

- Jusqu'à 10 % HT du loyer annuel HT + TVA à la charge du Bailleur

- Jusqu'à 10% du loyer annuel HT + TVA à la charge du Bailleur et Jusqu'à 10% du loyer annuel HT + TVA à la charge du Preneur

Barème à jour au 01/04/2022